

Audiovisuel (son, image et vidéo)

DESCRIPTION DU SERVICE

La Direction générale des services de communication du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) organise la logistique audiovisuelle entourant les événements des ministères et des organismes du gouvernement du Québec. Son équipe de spécialistes respecte les délais prescrits et possède plusieurs années d'expérience dans l'organisation de conférences de presse, de colloques, de commissions d'enquête et d'audiences publiques, soit :

- Sonorisation
- Projection vidéo
- Captation
- Webdiffusion

Ce que le service comprend

- La prise en charge complète ou partielle de votre projet par les spécialistes du CSPQ.
- Un accès continu à des services-conseils techniques et logistiques en audiovisuel tout au long du processus.
- Du matériel d'exposition modulable pouvant s'adapter aux besoins de la clientèle.
- Un équipement technique de qualité.
- Un accès rapide à des services spécialisés externes, le cas échéant.
- Un suivi de projet souple et efficace.
- Un entrepôt chauffé et bien structuré.
- Deux points de service : Québec et Montréal (services offerts sur l'ensemble du territoire de la province).
- Des tarifs concurrentiels.

NIVEAUX DE SERVICE

Disponibilité du service

Un conseiller du CSPQ est disponible pour répondre à vos questions du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30. Toutefois, les services peuvent être rendus en dehors de ces périodes, soit les soirs et la fin de semaine.

Délai d'obtention du service

Votre dossier sera pris en charge dans un délai maximal de 48 heures suivant la réception de votre demande de service.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Le CSPQ s'assure de :

- Offrir des services de qualité.
- Livrer le service dans les délais prévus.
- Gérer les fournisseurs externes, au besoin.
- Contrôler la qualité des services rendus.
- Prendre en charge la facturation.
- Traiter avec diligence les demandes formulées par les clients.
- Diffuser à la clientèle toute l'information nécessaire à la logistique de l'événement.
- Demeurer à l'écoute de la clientèle et effectuer des suivis réguliers auprès d'elle.
- Assurer la sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels et confidentiels.

De son côté, le client doit :

- Acheminer au CSPQ, le plus tôt possible, une demande de services dûment remplie et signée.
- Fournir tous les renseignements nécessaires au traitement de la demande.
- Préciser les délais souhaités pour la réalisation du projet.
- Aviser le CSPQ rapidement de toute modification>.
- Approuver le devis.

TARIFICATION

- [Grille tarifaire](#)
- [Catalogue](#)

POUR OBTENIR CE SERVICE

Un [formulaire de demande de services](#) doit être rempli, signé et retourné au CSPQ.

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Pour obtenir davantage de renseignements en audiovisuel (son, image et vidéo), il suffit de communiquer avec le :

Secteur des expositions et des techniques audiovisuelles

Michel Levasseur

Téléphone : 418 646-7117

Courriel : expo.audio@cspq.gouv.qc.ca

SERVICES CONNEXES

- Exposition
- Conception graphique, infographie et accessibilité des documents téléchargeables
- Placement médias
- Développement, production et évaluation publicitaire

Dernière mise à jour : 18 juillet 2019

INFORMATION GÉNÉRALE

Ligne CSPQ

418 644-CSPQ (2777)

1 855 644-CSPQ (2777)

Québec 

© [Gouvernement du Québec](#), 2020